

LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 24 AVRIL 2017

SOMMAIRE

- 1) **Historique...**
- 2) **« Bien et mal »**
- 3) **Il se la mord !!**
- 4) **Tout à refaire !**
- 5) **Le séisme...**

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Les contrôles d'identité au faciès mis au ban par les juges de la Cour de cassation : une décision historique



Communiqué de la plateforme « En finir avec les contrôles au faciès »

Aujourd'hui, 9 novembre 2016, les 13 jeunes hommes, qui ont intenté le 11 avril 2012 une action contre l'État pour des contrôles d'identité discriminatoires, ont remporté une victoire judiciaire historique.

La Cour de cassation a confirmé la condamnation de l'Etat pour contrôles au faciès. Dorénavant les victimes de ces contrôles disposent d'un recours susceptible d'être exercé pour les contester.

Au-delà de ces cas spécifiques, cet arrêt est un signe fort en direction du gouvernement et du législateur, qui se sont jusqu'ici refusés à modifier les règles du contrôle d'identité, même à l'occasion de la très mal nommée loi Egalité et citoyenneté.

Les juges ont en effet affirmé – contrairement à la position défendue par l'État tout au long de cette procédure – que le cadre légal de la non-discrimination s'appliquait de manière évidente aux activités policières dans lesquelles s'inscrivent les contrôles d'identité, à l'instar d'autres secteurs de la vie en société comme l'Emploi.

En pratique, cela implique que les personnes dont l'identité est contrôlée, n'ont désormais besoin d'apporter qu'un commencement de preuve pour qu'il en découle une présomption de discrimination. Ce commencement de preuve peut être obtenu par le biais de statistiques et d'autres documents démontrant un motif de discrimination (comme l'étude 2009 du CNRS et Open Society Justice Initiative).

L'État, seule partie en capacité d'apporter des éléments de preuves légitimant le contrôle, doit dès lors prouver que celui-ci a bien été fondé sur des critères objectifs et individualisés plutôt que sur des éléments tels que la couleur de peau des individus, l'origine ethnique ou nationale présumée, le lieu de résidence, etc.

Tant que les autorités françaises n'introduiront pas un enregistrement des contrôles, comme le permettent les récépissés de contrôle, cette obligation de preuve sera difficile à satisfaire. L'Etat perdra systématiquement les actions en justice intentées contre lui.

Le gouvernement, les députés et les sénateurs sont plus que jamais mis face à leur responsabilité :

celle de faire honneur à l'engagement électoral n°30 non rempli du Président Hollande de « lutter contre les contrôles d'identité discriminatoires » par une « procédure respectueuse des citoyens ». L'article 78-2 du code de procédure pénale qui encadre les contrôles d'identité doit garantir que ceux-ci soient fondés sur des motifs objectifs en lien avec la poursuite d'une infraction. La plateforme En finir avec les contrôles au faciès a publié en ce sens un ensemble de recommandations, peu de temps après les élections de 2012, que nous encourageons fortement le gouvernement à adopter... maintenant.

Syndicat des Avocats de France

Ligue des droits de l'Homme

GISTI

Human Rights Watch

Maison Communautaire pour un Développement Solidaire

Open Society Justice Initiative

Pazapas

#Quoimagueule

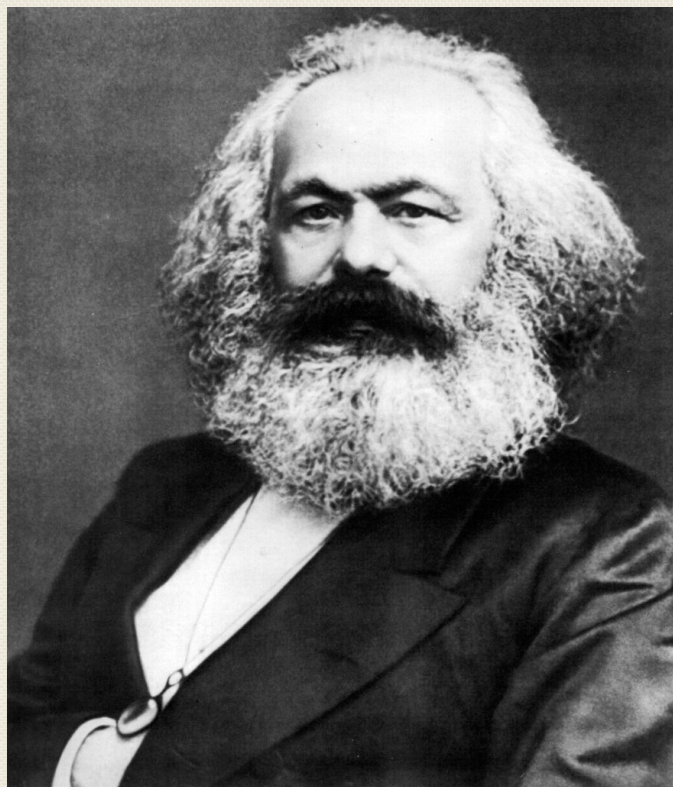
Créteil 3.0


Active Generation

ldh-france.org

LAPRESSEENREVUE.EU

II) «Ce que l'ont fait par amour est par delà bien et mal.» Nietzsche



 PhiloSophie

Marx: L'argent est la prostituée universelle.

L'argent est l'entremetteur entre le besoin et l'objet, entre la vie et le moyen de vivre de l'homme. Mais ce qui me sert de médiateur pour ma propre vie me sert également de médiateur pour l'existence d'autrui. Mon prochain, c'est l'argent. [...]

Shakespeare dans Timon d'Athènes :

De l'or ! De l'or jaune, étincelant, précieux ! Non, dieux du ciel, je ne suis pas un soupirant frivole... Ce peu d'or suffirait à rendre blanc le noir, beau le laid, juste l'injuste, noble l'infâme, jeune le vieux, vaillant le lâche... Cet or écartera de vos autels vos prêtres et vos serviteurs; il arrachera l'oreiller de dessous la tête des mourants ; cet esclave jaune garantira et rompra les serments, bénira les maudits, fera adorer la lèpre livide, donnera aux voleurs place, titre, hommage et louange sur le banc des sénateurs ; c'est lui qui pousse à se remarier la veuve éplorée. Celle qui ferait lever la gorge à un hôpital de plaies hideuses, l'or l'embaume, la parfume, en fait de nouveau un jour d'avril. Allons, métal maudit, putain

commune à toute l'humanité, toi qui mets la discorde parmi la foule des nations... [...] Shakespeare a fait une peinture magistrale de l'argent. [...]

Ce que je peux m'appropriier grâce à l'argent, ce que je peux payer, autrement dit ce que l'argent peut acheter, je le suis moi-même, moi le possesseur de l'argent. Les qualités de l'argent sont mes qualités et mes forces essentielles en tant que possesseur d'argent. Ce que je suis et ce que je puis, ce n'est nullement mon individualité qui en décide. Je suis laid, mais je puis m'acheter la femme la plus belle. Je ne suis pas laid, car l'effet de la laideur, sa force repoussante est annulée par l'argent. Personnellement je suis paralytique, mais l'argent me procure vingt-quatre pattes ; je ne suis donc pas paralytique. Je suis méchant, malhonnête, dépourvu de scrupules, sans esprit, mais l'argent est vénéré, aussi le suis-je de même, moi, son possesseur. L'argent est le bien suprême, donc son possesseur est bon ; au surplus, l'argent m'évite la peine d'être malhonnête et l'on me présume honnête. Je n'ai pas d'esprit, mais l'argent étant l'esprit réel de toute chose, comment son possesseur manquerait-il d'esprit ? Il peut en outre s'acheter les gens d'esprit, et celui qui est le maître des gens d'esprit n'est-il pas plus spirituel que l'homme d'esprit ? Moi qui puis avoir, grâce à l'argent, tout ce que désire un cœur humain, ne suis-je pas en possession de toutes les facultés humaines ? Mon argent ne transforme-t-il pas toutes mes impuissances en leur contraire ?

Si l'argent est le lien qui me relie à la vie humaine, à la société, à la nature et aux hommes, l'argent n'est-il pas le lien de tous les liens ? Ne peut-il pas nouer et dénouer tous les liens ? [...]

Shakespeare fait ressortir surtout deux propriétés de l'argent ; 1. C'est la divinité visible, la métamorphose de toutes les qualités humaines et naturelles en leur contraire, la confusion et la perversion universelles des choses. L'argent concilie les incompatibilités. 2. C'est la prostituée universelle, l'entremetteuse générale des hommes et des peuples.

Marx, Manuscrits de 1844, in M. Rubel, Pages de Karl Marx, tome I, p. 166, © Éditions Payot, 1970 (Shakespeare, extrait des Tragédies, trad. P. Messiaen).

III) Économie. Le capitalisme se mord la queue

The Observer - Londres



L'économiste Thomas Piketty à Paris -AFP/Fred Dufour

Les travaux de l'économiste Thomas Piketty aboutissent à un sombre constat : les inégalités entre les riches et les pauvres, qui n'en finissent pas de se creuser, compromettent l'avenir du capitalisme et finiront par détruire nos sociétés.

Un nouvel économiste crée aujourd'hui la polémique et il n'est pas de droite. Début avril, à la conférence de l'Institute of New Economic Thinking, à Toronto, l'ouvrage de Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, a été mentionné au moins une fois à chacune des séances auxquelles j'ai assisté. Il faut remonter aux années 1970, avec Milton Friedman, pour trouver un économiste ayant suscité un tel débat.

Comme Friedman, Piketty est un homme de son temps. Si durant les années 1970, les inquiétudes portaient sur l'inflation, aujourd'hui elles sont liées à l'émergence de ploutocrates et à leur impact sur l'économie et la société.

Piketty est convaincu que le niveau actuel des inégalités de richesse, qui est vouée à augmenter, compromet l'avenir du capitalisme. Et il le démontre. Cette thèse étonnante est très mal accueillie par ceux qui considèrent que le capitalisme et les inégalités sont interdépendants. Selon cette idée, soutenue par le centre droit, le capitalisme a besoin des inégalités de richesse pour stimuler la prise de risques et les initiatives. C'est pourquoi David Cameron et George

Osborne plaident pour une diminution des droits de succession et se flattent du faible niveau d'imposition des plus-values et des sociétés, un système favorable aux entreprises.

Des "superpatrons", royalement rémunérés

Piketty déploie deux siècles de données pour prouver qu'ils ont tort. Le capital, dit-il, est aveugle. Quand son rendement – par l'investissement dans des secteurs allant de l'immobilier à la construction automobile – dépasse la croissance réelle des salaires et de la production, comme il l'a toujours fait, à l'exception de quelques périodes comme les années 1910-1950, le stock de capitaux augmente beaucoup plus rapidement que l'ensemble de la production. Et les inégalités de richesse explosent.

Ce processus est exacerbé par les héritages et, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, par l'augmentation du nombre de "superpatrons", royalement rémunérés. Les inégalités de richesse en Europe et aux Etats-Unis ont déjà atteint les niveaux d'avant la Première Guerre mondiale et s'orientent vers ceux de la fin du XIX^e siècle, quand la chance de pouvoir compter sur un héritage jouait un rôle crucial dans la vie économique et sociale.

Les dépenses excessives et les terribles tensions sociales qui ont marqué l'Angleterre édouardienne [1901-1910], la France de la Belle Epoque et les Etats-Unis des magnats de l'industrie semblent à jamais derrière nous, mais Piketty montre que la période comprise entre 1910 et 1950, durant laquelle ces inégalités ont été réduites, était anormale. Il a fallu une guerre et une récession pour mettre un coup d'arrêt à la dynamique des inégalités et pour mettre en place des impôts élevés sur les hauts revenus, en particulier ceux du capital, pour préserver la paix sociale. Aujourd'hui, le processus inéluctable de multiplication du capital aveugle au bénéfice de quelques privilégiés est à nouveau à l'œuvre, et qui plus est à une échelle mondiale.

L'explosion des investissements immobiliers

Il n'existe pratiquement pas de nouveaux entrepreneurs, hormis une ou deux start-up de la Silicon Valley, qui puissent gagner suffisamment d'argent pour concurrencer les concentrations de richesses incroyablement puissantes qui existent déjà. En ce sens, on peut dire que "le passé dévore l'avenir". Le fait que le duc de Westminster et le comte de Cadogan soient deux des hommes les plus riches de Grande-Bretagne est révélateur. Ce

phénomène s'explique par les terrains que leurs familles possèdent depuis des siècles à Mayfair et à Chelsea et par les réticences à éliminer les possibilités d'évasion fiscale qui permettent à ces familles de faire prospérer leur patrimoine.

Aujourd'hui, on est davantage encouragé à devenir rentier qu'à prendre des risques. Il suffit de voir l'explosion des investissements immobiliers. Nos sociétés et nos riches n'ont pas besoin de soutenir des innovations audacieuses ni même d'investir dans la production.

D'autres forces se conjuguent contre le capitalisme. Piketty note que les riches savent très bien protéger leurs richesses de l'impôt et que la proportion du fardeau fiscal supporté par les ménages à revenus moyens a progressivement augmenté. En Grande-Bretagne, 1 % des ménages les plus riches paient effectivement un tiers de la totalité de l'impôt sur les revenus, mais ce dernier ne représente que 25 % des revenus du Trésor public : 45 % viennent de la TVA, de droits d'accises et de diverses contributions sociales payées par l'ensemble de la population.

Les sociétés s'efforcent de se protéger

De ce fait, la charge de dépenses publiques comme l'éducation, la santé et le logement incombe de plus en plus aux contribuables moyens, qui n'ont pas les ressources financières nécessaires pour les payer. Et c'est ainsi que les inégalités de richesse deviennent un facteur de dégradation des services publics et des conditions de travail.

L'enseignement que l'on peut tirer du passé est que les sociétés s'efforcent de se protéger en fermant leurs frontières ou en menant des révolutions, voire des guerres. Les solutions – un taux d'imposition sur les revenus allant jusqu'à 80 %, des droits de succession réels, un impôt sur la propriété adéquat et une taxe mondiale sur les richesses – sont actuellement inconcevables. Mais comme l'écrit Piketty, la tâche des économistes est de les rendre plus concevables. Et c'est ce que fait Le Capital au XXI^e siècle.

Will Hutton

courrierinternational.com

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Tout est maintenant à refaire. Enfin!

Par François Bonnet

L'élimination des candidats des deux grands partis de gouvernement, l'irruption en tête du centriste Macron, la percée spectaculaire de La France insoumise et de son candidat Jean-Luc Mélenchon sont un bouleversement sans précédent depuis 1958. Chaque camp parle d'une recomposition complète du champ politique. Tout est à reconstruire.

Revenons rapidement neuf mois en arrière pour mieux mesurer ce qui s'est produit ce 23 avril. Le scénario semblait alors écrit, qui nous promettait le « casting » suivant : Hollande, Sarkozy, Le Pen, Mélenchon. « 2012, on refait le match » était le titre de ce film voulu par tous ou presque. François Hollande faisait savoir depuis des mois que son adversaire préféré serait Nicolas Sarkozy. Ce dernier se faisait fort d'écraser le « gros nul », selon son élégant propos. L'entreprise familiale Le Pen ne pouvait faire autrement que de présenter l'une de ses représentantes. Quant à Mélenchon, parti seul de longue date, il pouvait s'imposer sur les faiblesses et les divisions des gauches radicales.

Rien ne s'est donc passé comme prévu. Et ce 23 avril 2017 est celui de l'explosion d'un système politique bâti il y a cinquante-cinq ans, en 1962, avec le choix funeste de construire la démocratie française autour de l'élection présidentielle. La désintégration de ce système, décidée par les électeurs à l'occasion d'un scrutin qui enregistre une bonne participation (environ 80 %), est une excellente nouvelle. C'est un choix logique, dans la continuité de ce que l'électorat avait fait connaître, en particulier lors des primaires de la droite et de la gauche, en éliminant sèchement Nicolas Sarkozy et Manuel Valls.



Emmanuel Macron, le 18 avril 2017 © Reuters

Tout commence désormais, dans ce qui a été annoncé dès dimanche soir comme une recomposition à grande échelle des forces politiques. Pour la première fois de la Ve République, les candidats des deux grandes formations structurant le champ politique et destinées à gouverner – le Parti socialiste et la droite républicaine – ont été éliminés.

C'est un désastre presque historique pour le Parti socialiste, qui renoue avec le score de 1969 d'une SFIO moribonde (Gaston Defferre avait alors fait 5 % des voix) : deux ans plus tard, le congrès d'Épinay donnait naissance au Parti socialiste, qui accédera au pouvoir dix années plus tard. « C'est une sanction historique légitime du Parti socialiste, a expliqué Benoît Hamon (environ 6,5 % des voix), c'est une défaite électorale et morale. »

C'est un désastre stupéfiant pour la droite, à qui la victoire était promise jusqu'en janvier. L'aveuglement de son candidat François Fillon (environ 19 % des voix), trop occupé à dénoncer les complots de la justice et des médias, aura entraîné la droite dans une autodestruction spectaculaire. Mais l'opération suicide de François Fillon n'a pas su être empêchée par les principaux dirigeants de la droite. « Il n'y a pas qu'une erreur qui a été commise, il y a une interrogation de fond. Je ne pensais pas que le gaullisme puisse être éliminé, c'est un séisme », a reconnu François Baroin qui n'a cessé de soutenir François Fillon.

La sanction brutale des deux grands partis de gouvernement signe donc la fin d'un cycle. Avec quelques signes encourageants pour les mois à venir. Le premier est la relative stagnation du Front national. Avec environ 21 % des suffrages, Marine Le Pen aura été incapable d'élargir son électorat. Bien au contraire, elle n'a cessé de reculer tout au long de cette campagne quand, depuis des mois, les entreprises de sondages la plaçaient très largement en tête, certains lui accordant il y a quelques mois un potentiel électoral de 30 %.

Cet endiguement du Front national marque l'échec de la stratégie de sa direction qui visait à s'imposer comme la grande alternative au « système en place ». Et il est fort probable que ce score médiocre ouvrira de sévères discussions, voire une crise au sein du parti d'extrême droite. Car dès dimanche soir, l'ensemble des forces de gauche ainsi que la droite des Républicains appelaient clairement à voter pour Emmanuel

Macron pour battre Marine Le Pen. Seul Jean-Luc Mélenchon a refusé cet appel, s'en remettant au choix des militants de La France insoumise. « Chacun ou chacune sait en conscience quel est son devoir », a-t-il déclaré.

Les deux hommes qui emportent ce scrutin et se retrouvent porteurs d'un changement profond de la politique française sont ainsi Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon. Même s'il n'est pas qualifié pour le second tour, le leader de La France insoumise, avec environ 19 % des voix, voit validée une stratégie politique construite et développée depuis des années. En 2012, Jean-Luc Mélenchon n'avait pu réussir une telle progression. Surtout, son score ne lui avait pas permis de peser sur les équilibres de la gauche. La démonstration en fut faite un mois plus tard, quand le Front de gauche échoua aux législatives, incapable de se défaire des partis le constituant et d'obtenir des députés.

Ministre de Hollande jusqu'au 30 août 2016, après avoir été son conseiller puis son secrétaire général adjoint à l'Élysée, Emmanuel Macron est donc celui qui dynamite le système. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de voir cet homme, qui a été l'un des principaux acteurs du quinquennat de François Hollande, devenir le pivot autour duquel se réorganisera la vie politique.

Un nouvel Épinay au PS

Le « Front républicain » anti-Le Pen, annoncé par tous les responsables politiques dès dimanche soir, à l'exception de Jean-Luc Mélenchon, devrait ainsi porter cet homme à l'Élysée. Un homme de 39 ans (il serait le plus jeune président de la Ve République), surgi de nulle part, sans parti et se revendiquant du centre (un centre-droit, de fait). Emmanuel Macron aura brisé tous les tabous, ruiné toutes les règles de nos institutions qui ont prévalu jusqu'alors pour accéder à la présidence : d'interminables carrières politiques ; le soutien de puissants partis ; un positionnement net à gauche ou à droite, le centre étant au mieux une force supplétive, au pire un triangle des Bermudes. Jean Lecanuet avait échoué en 1965. L'émergence soudaine d'une force centriste, et sa probable victoire, signe à elle seule la fin de la Ve République.

Emmanuel Macron ne peut ignorer les fragilités de cette position : quelles forces pour le soutenir dans la durée ; et surtout, quelle majorité

parlementaire en juin prochain ? Mais ces fragilités ouvrent de nouveaux horizons. Surtout quand elles se conjuguent à une crise historique du Parti socialiste et à l'émergence d'une gauche radicale marginalisée depuis les années 1970.

Car c'est bien la gauche qui dessinera largement les nouveaux contours du champ politique français. Les leaders de droite l'ont clairement expliqué dimanche soir. Une victoire aux législatives pourrait empêcher le grand basculement en installant une cohabitation. « On a clairement perdu, les affaires nous ont coulés, mais nous pouvons gagner les législatives, je reste convaincu que nos idées sont majoritaires », a expliqué Laurent Wauquiez (LR).



Jean-Luc Mélenchon à Lille lors de la convention nationale de La France insoumise, en octobre 2016 © CG

C'est donc à gauche que va se passer l'essentiel. Comment ? Ce sera l'enjeu des semaines et des mois à venir. Mais des pistes déjà s'esquissent. Benoît Hamon, tout en assumant son « échec à empêcher le désastre » et en en prenant « la pleine responsabilité », a aussitôt acté la « folie autodestructrice de la gauche » et « la sanction légitime du Parti socialiste ». Le candidat a également pris date pour l'avenir, expliquant avoir mené « une campagne fondatrice qui a redonné de la place à la jeunesse, aux intellectuels... autant de graines semées ». « Vous n'attendez pas une recomposition d'appareils dans le cadre d'une Ve République à bout de souffle », a constaté le candidat socialiste. Aurélie Filippetti, qui l'a soutenu, a, elle, plaidé explicitement pour un « nouvel Épinay », une hypothèse d'ailleurs envisagée par Gérard Collomb, le maire socialiste de Lyon qui s'est rallié au candidat centriste.

Son meilleur adversaire au sein du PS, Jean-Marie Le Guen – qui a reconnu avoir voté Emmanuel Macron dès ce premier tour – a dès dimanche pris

des directions inverses. Le PS construira une majorité présidentielle avec Emmanuel Macron, a-t-il annoncé tout en se présentant avec son propre programme aux législatives. La stratégie de ce proche de Manuel Valls est claire : reprendre au plus vite l'appareil socialiste, éliminer Benoît Hamon et construire une coalition avec le probable futur président centriste.

La clé de cette recomposition est de fait dans les mains de Jean-Luc Mélenchon. Avec plus de 19 % des voix – contre environ 6,5 % pour Benoît Hamon –, le dirigeant de La France insoumise est en mesure de faire valoir ses projets de reconstruction de la gauche. Que fera-t-il, que dira-t-il d'un scénario envisagé dès avant le premier tour du scrutin présidentiel par les proches de Benoît Hamon et les écologistes de créer un nouveau parti ou mouvement, actant l'épuisement du Parti socialiste ? Jusqu'alors, et dimanche soir encore, Jean-Luc Mélenchon et ses proches se sont bien gardés d'évoquer ce futur, sauf à garantir que La France insoumise aurait des candidats dans les 577 circonscriptions législatives.

Une nouvelle ère s'ouvre ainsi ce 23 avril. Le danger principal, celui d'une élection de Marine Le Pen, s'éloigne et il faut s'en féliciter. La perspective d'une présidence centriste, sans majorité parlementaire assurée, laisse le champ libre aux refondations nécessaires. Tout comme la sanction historique infligée à un Parti socialiste ayant depuis des années oublié ses électeurs, ses programmes et englouti dans la notabilisation. Tout est maintenant à refaire. Enfin !

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Macron favori, front anti-Le Pen, gauche et droite en ruine : les leçons du 1er tour



Emmanuel Macron est arrivé en tête du premier tour, dimanche 23 avril (Eric FEFERBERG / AFP)

Emmanuel Macron est arrivé en tête du premier tour avec 23,86% des voix. Il affrontera Marine Le Pen (21,43%). La droite et la gauche sont éliminés d'un duel inédit dans l'histoire de la Ve République.

Macron contre Le Pen. Le second tour annoncé par les instituts de sondages aura bien lieu. Avec 23,86% des voix, selon les dernières estimations, l'ancien ministre de l'Economie réussit son pari. Lui qui n'avait jamais été candidat à une élection se qualifie pour le second tour de la présidentielle avec un score supérieur de deux points à celui de Marine Le Pen. La députée européenne arrive en deuxième position avec 21,43% des voix.

"En une année, nous avons changé le visage de la

vie politique française", a lancé Emmanuel Macron devant ses militants. Son mouvement En Marche ! a été fondé en avril 2016.

"Je me dois d'aller au-delà en rassemblant tous les Français" en vue du second tour le 7 mai, a poursuivi Macron, ajoutant qu'il serait "le président des patriotes" face "à la menace des nationalistes".

Un duel inédit

Le candidat d'En Marche ! retrouvera face à lui la représentante de l'extrême droite. "La première étape est franchie", a lancé Marine Le Pen devant ses supporters à Hénin-Beaumont, "ce résultat est historique". Elle a appelé "tous les patriotes sincères" à la rejoindre en vue du second tour.

Quinze ans après la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour de la présidentielle (16,7% des voix au premier tour, 17,8% au second), sa fille réalise un score jamais atteint par le Front national dans une élection présidentielle.

A l'évidence, ce résultat n'a pas suscité la même vague d'émotion qu'en 2002. Mais plusieurs associations, dont SOS Racisme, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) et la Fage, appellent à "un grand concert républicain" dimanche 30 avril, place de la République à Paris, pour "montrer que le visage de la France est fraternel et attaché aux valeurs républicaines".

Dès dimanche soir, plusieurs manifestations ont eu lieu contre la qualification de Marine Le Pen. A Paris, quelques centaines de jeunes "antifascistes" ont provoqué des échauffourées avec la police qui ont fait deux blessés. Il y a eu trois interpellations.

Les partis traditionnels éliminés

Pour sa part, le candidat du parti Les Républicains, François Fillon, est éliminé sans même atteindre 20% des voix. C'est la première fois, depuis l'élection du président de la République au suffrage universel, que la droite échoue à qualifier son candidat au second tour.

Jean-François Copé a dressé un parallèle avec l'élimination de Lionel Jospin : pour lui,

La droite est "en train de vivre son 21 avril".

Vainqueur triomphal de la primaire de la droite, en novembre, et longtemps présenté comme le grand favori d'une élection "imperdable", François Fillon a n'a pas pu faire oublier sa mise en examen pour "détournement de fonds public" dans l'affaire des emplois présumés fictifs de sa femme et de ses enfants.

La plupart des leaders des Républicains ont d'ailleurs rejeté la responsabilité de l'échec de la droite sur le candidat. "Ce ne sont pas nos valeurs qui ont été battues ce soir", a ainsi déclaré Laurent Wauquiez.

La défaite de Benoît Hamon est plus sévère encore. Avec seulement 6,3% des voix, il réalise le pire score pour le Parti socialiste depuis le congrès d'Epinay, en 1971.

"J'ai échoué à éviter le désastre qui s'annonçait", a déclaré Benoît Hamon quelques minutes après 20 heures.

Le Parti socialiste, usé par cinq années d'impopularité au pouvoir – au point que François Hollande a dû renoncer à se représenter - et profondément divisé, n'a pas su résister à une double concurrence : celle de Macron sur sa droite et celle de Mélenchon sur sa gauche.

Le leader de la France insoumise réalise pour sa part un score honorable. Avec 19,62% des voix, lui qui voulait "aller chercher" Fillon échoue de peu, et termine à la quatrième place.

Macron engrange les soutiens

Mélenchon n'a pas souhaité choisir entre Macron et Le Pen pour le second tour. Il dit vouloir consulter les 450.000 personnes qui l'ont investi comme candidat à la présidentielle. Nicolas Dupont-Aignan, le candidat de la droite souverainiste (4,8% des voix) a lui aussi temporisé.

Mais Macron a reçu un soutien sans ambiguïté de la part de deux autres concurrents, Fillon et Hamon.

"L'abstention n'est pas dans mes gènes. [...] Il n'y a pas d'autre choix que de voter contre l'extrême droite. Je voterai pour Emmanuel Macron", a déclaré le candidat de la droite.

Alain Juppé, Christian Estrosi, François Baroin, Jean-Pierre Raffarin... nombreux sont ceux, à droite, qui ont annoncé leur soutien à Macron contre Le Pen.

La gauche n'est pas en reste. Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, appelle à voter Macron "pour faire barrage au FN". La maire de Paris, Anne Hidalgo, appelle à "faire barrage à l'extrême droite", de même que Martine Aubry, "comme en 2002". Christiane Taubira ; Cécile Duflot (EELV) ; Pierre Laurent (PCF) ou encore Clémentine Autain ont également appelé à faire battre l'extrême droite.

LAPRESSEENREVUE.EU

Macron grand favori du second tour

Dans ce contexte, la candidate d'extrême droite aura fort à faire pour rassembler une majorité de Français sur son nom dimanche 7 mai. "Ce n'est pas le premier tour dont Marine Le Pen rêvait", note le politologue Emmanuel Négrier. "Non seulement elle échoue à se hisser en tête à l'issue de ce premier tour, mais en plus elle obtient un score inférieur à ceux réalisés par son parti lors des dernières régionales."

"Les chances de Marine Le Pen sont évidemment très faibles puisqu'elle dispose de peu de réserves de voix, et qu'une majorité d'électeurs estime toujours que le FN est un parti dangereux", souligne Emmanuel Négrier.

Les bulletins de vote étaient à peine dépouillés qu'un sondage donnait une première indication sur la tendance pour le second. Macron est crédité de 62% d'intentions de vote contre 38% pour Le Pen, selon une enquête Ipsos/Sopra Steria pour France TV Info réalisée à l'issue du premier tour.

Le duel de second tour opposera deux projets aux antipodes l'un de l'autre. Un programme "ni de droite ni de gauche" mais à la tonalité libérale pour l'un. Moraliser la vie publique, flexibiliser le marché du travail, créer un système de retraite universel, cibler les écoles des quartiers prioritaires, supprimer 120.000 fonctionnaires... Macron s'est fixé six chantiers prioritaires.

Un programme d'extrême droite pour l'autre. Le projet de Marine Le Pen contient 144 engagements qui vont de la suppression du droit du sol au référendum sur la sortie de l'euro, en passant par la construction d'un second porte-avions ou l'abrogation de la loi Taubira sur le mariage des couples homosexuels. Il se caractérise surtout par des mesures populistes anti-immigrés et anti-islam. Et, avec le principe de la préférence nationale, des mesures d'extrême droite.

B. L.

tempsreel.nouvelobs.com



A Suivre...
La Presse en Revue

A Suivre...
La Presse en Revue